

10 Faits divers & Justice

Exportation frauduleuse des grumes de Kévazingo par le port d'Owendo

Le B2 parviendra-t-il à démanteler l'organisation mafieuse en place ?

Olivier NDEMBI

Libreville/Gabon

L'AFFAIRE Moussa Kéita, du nom du transitaire d'origine malienne, poursuivi par la direction générale des Douanes pour exportation frauduleuse de 14 conteneurs de Kévazingo par le port d'Owendo, semble bien loin de connaître son épilogue. En effet, l'interpellation de cet homme, réputé arrogant, par la Direction générale des contre-ingérences et de la sécurité militaire (DGCISM), laisserait apparaître de présumées complicités au sein même de l'administration douanière et au niveau des transporteurs maritimes. Actuellement dans le viseur des intrépides gars du « B2 », ses complices supposés ou avérés agiraient en connaissance de cause avec les transitaires qui, eux, feraient le lit aux exploitants et exportateurs

véreux du bois gabonais. En fait, l'affaire Moussa Kéita, qui devrait être déféré prochainement devant le parquet de Libreville, révèle au grand jour un système mafieux mis en place depuis longtemps au niveau du port d'Owendo. Un site où même le patron des douanes et droits indirects semble ne voir que du feu. A preuve, l'arrestation, par la DGCISM, la semaine dernière, dans la commune d'Owendo, dans le cadre de l'enquête autour de l'exportation frauduleuse du Kévazingo, d'une ressortissante chinoise de 24 ans, Wan Min, supposée responsable de la virtuelle société Bocheng-Timber Gabon, spécialisée dans l'exploitation du bois. La fouille effectuée à son domicile, en présence de l'intéressée, a permis aux agents, en plus de plusieurs documents phytosanitaires retrouvés dans ses poubelles, d'y débusquer des documents dont l'utilisation est censée être une

exclusivité des responsables des douanes gabonaises. Parmi ceux-ci, cinq carnets vierges, dont un déjà entamé, des certificats d'emportage. Également découverts et saisis chez Wan Min : de faux cachets du chef de bureau des douanes ; des directeurs généraux du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et du Développement rural ; des sociétés Heng Sen international, Okoutrans Gabon, Bois Export international, Haiyang international Bois du Gabon et SBTG. Un autre sceau personnel, portant le nom de "Djibo Joseph, ingénieur d'Agriculture/Inspecteur phytosanitaire" complète cette « fabrique du faux » retrouvée chez dame Wan, actuellement en garde à vue à la DGCISM, et qui affirme ne pas en être la propriétaire. Son compatriote Du Awabin, responsable, lui, de la nébuleuse Chang Xia inter-

national Bois du Gabon, également accusé de fausses déclarations du bois au centre d'un contentieux, a également été arrêté, après avoir tenté de mener les enquêteurs de la DGCISM en bateau, jusque dans la province du Woleu-Ntem. **JOUER FRANC-JEU** Selon toute vraisemblance, les mis en cause et la plupart des autres dirigeants d'entreprises chinoises opérant dans le domaine de l'exploitation forestière au Gabon, sans base légale, travailleraient pour le seul et même patron basé à Shanghai en Chine, auquel ils enverraient frauduleusement les essences gabonaises. En effet, rapportent nos sources, la plupart des déclarations faites par les transitaires seraient fausses. Lors du chargement et même de l'emportage des conteneurs en forêt, en violation des règles établies qui prescrivent que ce tra-

vail se fasse au port, en présence de douaniers et d'agents des Eaux et Forêts, des grumes de Kévazingo seraient quotidiennement disséminées au beau milieu d'autres bois sommairement transformés, pour tromper la vigilance des contrôleurs. Et une fois au port, indique une source proche de l'enquête, la grosse mafia se jouerait au niveau du scanner, tenu par les seuls douaniers, alors que le département des Eaux et Forêts milite pour que des fonctionnaires relevant de sa tutelle soient également associés à ce travail d'identification des différents bois. Il y a aussi la Société des terminaux des conteneurs du Gabon (STCG), en charge justement de la gestion du terminal, et à laquelle des connaisseurs imputeraient quelques responsabilités dans la fraude constatée dans l'exportation du bois. En somme, loin de nous

l'idée de sous-estimer les capacités de la DGCISM à démanteler l'organisation mafieuse mise en place dans la filière bois, et principalement au niveau du port d'Owendo, il apparaît cependant que si le gouvernement veut régler durablement cette question, il y a lieu, sans être exhaustif sur les actions à mener, pour les sphères dirigeantes du pays, à quelque niveau que ce soit, de jouer franc-jeu. En acceptant, par exemple, de revoir les conditions d'attribution des permis d'exploitation à certains opérateurs économiques, surtout d'origine asiatique. Tant la plupart des entreprises détenues par ces derniers évoluent, curieusement, en dehors de la réglementation en vigueur. Il conviendrait aussi de faire le ménage dans le milieu des différents transitaires qui écumant le port d'Owendo et dont certains seraient protégés par de grosses légumes.

Accident de la circulation à Nsilé

L'abbé Edmond Twikendje Salumu meurt sur la route de l'hôpital

Styve Claudel ONDO MINKO

Libreville/Gabon

Alors qu'il était acheminé au Centre hospitalier universitaire d'Owendo, le prêtre, gravement blessé au bassin, a rendu l'âme à Ntoun.

UN drame de la route vient d'endeuiller le diocèse de Libreville. Une collision entre deux véhicules de marque Toyota - un Land Cruiser immatriculé 2165 G1L, et un Hilux à la plaque minéralogique FA-612-AA-, survenue le lundi 16 mai dernier, vers 6 heures, au village Nsilé, a causé la mort du père Edmond Twikendje Salumu, Congolais de 49 ans, par ailleurs abbé de la paroisse Saint-Joseph d'Ekouk, une bourgade située à 140 km de la capitale gabonaise. Le prêtre a

rendu l'âme sur le chemin du Centre hospitalier universitaire d'Owendo (Chuo). L'accident a aussi fait un blessé léger, Aimé Clotaire Mbougou, le conducteur du la double cabine, et occasionné des dégâts matériels considérables. Les premiers éléments du constat des gendarmes de la brigade routière de Kango montrent que les deux automobiles, au moment du choc, roulent en sens opposés. Quelques minutes avant l'accident, le prêtre vient de quitter sa mission pour rallier Libreville. Le Toyota Hilux, ayant à son bord deux agents du service des Examens et Concours et leur conducteur progresse, quant à lui, en direction de Makokou. Parvenus à Nsilé, un hameau du département du Komo-Kango - à environ 100 km de Li-



Photo : D.R

Le curé de la paroisse Saint-Joseph d'Ekouk, lors d'un récent culte. Photo de droite : L'état de son véhicule après la collision.



Photo : D.R

breville, donc approximativement à 40 km d'Ekouk, les deux véhicules entrent en collision. Les circonstances exactes de ce drame ne sont pas encore clairement établies. Néanmoins, d'après la première version livrée aux pandores par les occupants de la double cabine, la voiture de l'homme d'église semblait être en

stationnement. « Ce n'est qu'à environ une dizaine de mètres de lui qu'ils disent avoir remarqué que l'automobile se déplaçait », rapporte un Officier de police judiciaire (OPJ). Sauf que la compréhension des enquêteurs est quelque peu mise à mal, lorsque l'agent de liaison conduisant les fonctionnaires de l'Education nationale dit n'avoir eu

qu'une seule solution pour éviter le pire, celle consistant à se rabattre sur la même voie que le Land Cruiser. Ce qui est pour le moins curieux comme réflexe ! Toutefois, les traces laissées par les pneus du Toyota Hilux sur la route en disent long, aux yeux des enquêteurs. Car celui-ci, visiblement, s'est littéralement déporté de l'autre côté où se trouvait la voiture du ministre de Dieu. Toujours est-il qu'à l'issue de la collision, le Père Ed-

mond Twikendje Salumu et Aimé Clotaire Mbougou, les deux conducteurs, sont les plus touchés. Immédiatement après, les habitants de Nsilé se sont mobilisés pour acheminer les blessés sur Libreville. Malheureusement, seul le second cité est en vie en arrivant au Centre hospitalier universitaire d'Owendo. Gravement blessé au bassin, l'abbé de la paroisse Saint-Joseph d'Ekouk, quant à lui, rendra son dernier souffle à Ntoun.

Braquage à Belles-Peintures

Il s'apprêtait à braquer une dame

COE

Libreville/Gabon

INTERPELLÉ, hier matin vers 6 heures, à Belles-Peintures, dans le 3e arrondissement de Libreville, par les gendarmes en poste fixe du PK5, alors qu'il s'apprêtait à arracher son sac à une dame, à l'aide d'un couteau, Joris Nzamba Mboumba, Gabonais de 26 ans, devrait être déféré de-

vant le parquet de Libreville au cours de la semaine. D'après le rapport d'enquête, ce serait grâce à une personne ayant requis l'anonymat que Joris Nzamba Mboumba n'a pas pu accomplir son sombre dessein. En effet, cette personne de bonne foi se serait rendue auprès des gendarmes en poste au PK5 pour les informer de ce que les faits et gestes d'un individu tournant autour d'une dame debout sur le trottoir lui paraiss-

saient suspects. Une fois informés, les agents des forces de défense en faction se rendent immédiatement sur le lieu et constatent que les révélations de leur informateur sont fondées, puisqu'ils surprennent Joris Nzamba Mboumba menaçant sa victime à l'aide d'un couteau de cuisine, pour s'emparer de son sac. Nzamba Mboumba est rapidement désarmé par les gendarmes qui le conduisent immédiatement à la Brigade spéciale de police

judiciaire (BSPJ) du tribunal. Mais, là-bas, le mis en cause y niera les faits à lui reprochés. Il se serait offert un couteau simplement pour se défendre au cas où un individu non identifié, domicilié dans le même quartier que lui, qui aurait prémédité sa mort, l'attaquerait. Une version des faits qui n'a pas convaincu les gendarmes de la BSPJ, qui y ont vu une manœuvre de diversion pour échapper aux rigueurs de la loi.



L'BEK 2016